



Concours de photographie 2012

Europol a le plaisir d'annoncer son concours photographique 2012 sur le thème de la mise en application des lois

La photo gagnante type devra représenter le travail ardu et gratifiant des forces de police et autres autorités de mise en application des lois de l'Union Européenne, ainsi que des pays ayant un accord de coopération avec Europol.

Nous voudrions y voir représenté tous les aspects des activités modernes de mise en application des lois, tels que :

- De réelles opérations de police
- Des scènes de crime
- Des interventions et saisies
- Le travail scientifique et d'analyse
- Des équipements et véhicules spécialisés
- Des photographies dynamiques et artistiques

Admissibilité

Tout photographe professionnel ou amateur travaillant pour une autorité de mise en application des lois de l'Union Européenne ou des pays ayant un accord de coopération avec Europol ou pour un magazine d'une de ces autorités, peut participer au concours. Chaque photographe peut envoyer un maximum de 5 photographies.

Les personnes intéressées doivent envoyer un dossier contenant les pièces suivantes:

1. Photographies numérotées ou étiquetées:
 - en format électronique (format JPG, 300 dpi) sur un CD-ROM
 - ET en version imprimée (format 13 x 18 cm minimum).
2. Un document d'accompagnement fournissant des informations de base sur le photographe et la photo (formulaire A: Description)
3. Au cas où des personnes apparaissent de manière reconnaissable sur une photo, un formulaire signé et daté par les personnes figurantes sur la photo (formulaire B: Autorisation du sujet)
4. Un formulaire d'autorisation concernant les droits d'auteurs signé par l'auteur de la photographie (formulaire C: Renonciation du photographe à ses droits). (Form C: Photographer's Waiver)

Le dossier complet doit être envoyé avant la date de clôture du 31 juillet 2012 à:

2012 Photo Competition
Europol Corporate Communications
PO Box 90850
2509 LW The Hague
The Netherlands.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Toutes les photographies seront examinées au sein d'Europol afin de vérifier leur conformité avec les critères d'admissibilité. Les photographies retenues seront ensuite évaluées par un comité indépendant, qui sélectionnera les premier, deuxième et troisième lauréats du concours. En outre, neuf photos supplémentaires seront sélectionnées pour figurer dans les calendriers 2013 d'Europol.

Prix

Les trois lauréats seront invités à séjourner pendant deux jours dans un hôtel de La Haye ou d'Amsterdam, à visiter Europol et à assister à la remise des prix. Chaque lauréat recevra une invitation pour deux personnes.

Les auteurs des autres photos retenues pour figurer dans les publications d'Europol recevront le calendrier mural 2013 d'Europol.

Formulaire A: Description

1. Nom et profession du photographe

.....
.....

2. Coordonnées du photographe

- a. Courriel:
- b. Téléphone:
- c. Adresse postale:

3. Nom ou numéro attribué au fichier de photos¹

- a. Photo 1:
- b. Photo 2:
- c. Photo 3:
- d. Photo 4:
- e. Photo 5:

4. Description de la photo (date et lieu où elle a été prise, informations supplémentaires) – pas plus de 100 mots²

- a. Photo 1:
- b. Photo 2:
- c. Photo 3:
- d. Photo 4:
- e. Photo 5:

¹ Europol apprécierait que le candidat complète cette partie en anglais.

² Europol apprécierait que le candidat complète cette partie en anglais.

Formulaire B: Autorisation du sujet

Nom:

Téléphone:

Adresse postale:

Je consens à ce qu'Europol utilise ma(mes) photographie(s) et les descriptions connexes dans le cadre du concours de photographie 2012 d'Europol sur le thème de la mise en application des lois, les calendriers 2013 d'Europol et toutes autres publications d'Europol, qu'elles soient publiées sur l'intranet, l'internet ou sur un support écrit.

J'autorise également Europol à utiliser la(les) photographie(s) pour toute autre activité liée à son mandat et à conserver la(les) photographie(s) à cette fin.

Je suis conscient qu'il est possible que ma(mes) photographie(s) et les explications correspondantes soient adaptée(s) avant d'être publiée(s) sur les sites internet, dans des bulletins d'information et d'autres documents produits par Europol.

Je suis libre à tout moment de retirer mon consentement, quel qu'en soit le motif, auquel cas la photographie cessera d'être utilisée dans une publication future. J'accepte de faire part de ce retrait par écrit.

Signature:

Date:

Formulaire C: Renonciation du photographe à ses droits

Je soussigné(e),

(«le/la photographe») accorde à l'Office européen de police (situé à Eisenhowerlaan 73, 2517 KK La Haye, Pays-Bas) («Europol») et à ses ayant droit le droit d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de distribuer, de publier (ou de faire publier) et de présenter publiquement dans le monde entier la(les) photographie(s) décrites ci-dessous:

..... (nombre d'images)

à toutes fins, y compris, mais sans limitation, les calendriers 2013 d'Europol. Afin de dissiper tout doute, ceci inclut toute publication future qui pourrait être proposée au public (y compris par des tiers tels que des éditeurs de journaux).

Je comprends et j'accepte que les photographies puissent être utilisées en tout ou en partie, sous forme combinée ou déformée, en couleur ou non, et puissent être publiées sur tout support, y compris, notamment, un support imprimé, une vidéo et/ou l'internet. La présente renonciation autorise toute divulgation initiale et ultérieure des photographies à tout moment.

Je suis le seul et unique titulaire de tous les droits liés aux photographies. Aucune d'entre elles n'est extraite d'une autre œuvre ni ne repose sur une autre œuvre; aucune d'entre elles n'enfreint les droits d'auteur ni tout autre droit de qui que ce soit, ni ne contrevient au droit communautaire ou national en vigueur. La reproduction, la publication, l'exposition ou toute autre utilisation par Europol, sous quelque forme que ce soit, n'enfreindra en aucune façon, ni directement ni indirectement, les droits de quiconque.

Dans la mesure où l'une des photographies représente des personnes aisément identifiables, j'ai mentionné les noms, adresses et numéros de téléphone de celles-ci et leur consentement écrit à l'utilisation de leur image aux fins décrites par Europol.

Je renonce à tout droit de contrôler ou d'approuver un quelconque produit fini et libère et décharge Europol de toute responsabilité due à une déformation, altération ou utilisation sous forme combinée, qu'elle soit intentionnelle ou non, susceptible de survenir durant le traitement ou la préparation du produit fini.

J'accepte de tenir Europol indemne et de l'exonérer de toute responsabilité pour les pertes, dommages, coûts, dépenses, frais de justice, recouvrements, jugements, transactions versées, pénalités et dépenses susceptibles d'être obtenus, infligés ou subis à la suite de: (1) toute violation d'un droit de propriété ou d'un droit d'auteur; (2) tout aspect diffamatoire ou illicite contenu dans les photographies; (3) toute intrusion ou atteinte à la vie privée lors de la prise des photographies ou de leur publication ou (4) toute autre infraction liée à ce projet.

Je suis conscient que cet instrument est juridiquement contraignant et que j'ai signé volontairement cette déclaration.

.../...

EN FOI DE QUOI je signe et remets cette déclaration de consentement, d'abandon de responsabilité, de renonciation, d'indemnisation et d'autorisation de publication à la date ci-dessous.

Photographe

..... [Signature]
..... [Nom en majuscules]
..... [Date]

Adresse:

.....
.....
.....

Consentement de l'autorité de mise en application des lois *

..... [Signature]
..... [nom en majuscules]
..... [Fonction]

Nom et adresse de l'organisation:

.....
.....
.....

* Obligatoire uniquement lorsqu'une photographie représente une activité ou un équipement qui pourrait raisonnablement être considéré comme confidentiel. La contre-signature est demandée afin de garantir qu'Europol puisse être certaine que sa publication n'enfreindra aucune règle interne/nationale de l'autorité de mise en application des lois.